



Victime d une escroquerie

Par **pascale4559**, le **09/10/2015** à **17:31**

Bonjour Maitre,

J ai déposé plainte avec constitution de partie civile pour faux usage de faux et escroquerie. Les personnes en cause sont des notables.

Une enquête a été diligentée auprès de la gendarmerie qui a rendu les conclusion de son enquete aupres du procureur.

Depuis je n'ai aucune nouvelle malgré des demandes aurpes du procureur.

Je souhaiterai avoir une copie de ce PV d'enquete afin de me défendre. Je n'ai pas non plus été entendu.

Comment faire? et cela coute combien?

Merci beaucoup